

ASSOCIATION DES TENNISMEN ET PONGISTES DE MONTESQUIEU

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 Octobre 2021

Objet:

- **modification des Statuts**
- **contractualisation d'une assurance Responsabilité Civile**

Date et heure de la séance: 21 Octobre 2021 à 18 heures 30

Lieu : 2 chemin d'Ayguesvives, 31450 Montesquieu-Lauragais

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne M Leny TURMEL en qualité de président(e) de séance. Celui-ci rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- modification des Statuts,
- contractualisation d'une assurance Responsabilité Civile.

Modification des Statuts

Il est proposé de modifier les Statuts comme suit:

- Article 3 : ajout de l'adresse précise de domiciliation de l'association au 1 Place de la Mairie.
- Article 5 : réduction de la composition du Bureau à 1 Président d'Honneur, 1 Président actif, 1 Secrétaire et 1 Trésorier.
- Article 5 : Mr Claude LAFON conserve son titre de Président d'Honneur à titre posthume pour honorer son travail et son implication dans l'association.
- Article 8 : simplification de l'article suite à la réduction de la composition du Bureau

Suite au décès de Mr LAFON, Mr Abdlelrani MAHCER, élu municipal, est élu Président d'Honneur.

Suite à ces modifications, le Bureau se compose donc comme suit:

- Président d'Honneur : Mr Abdelghani MAHCER, de profession Retraité, de nationalité française et domicilié
16 chemin de Ronde, 31450 Montesquieu-Lauragais
- Président actif : Mr Leny TURMEL, de profession Directeur RD, de nationalité française et domicilié
2 chemin d'Ayguessives, 31450 Montesquieu-Lauragais
- Secrétaire : Mr Bastien TURMEL, étudiant, de nationalité française et domicilié
2 chemin d'Ayguessives, 31450 Montesquieu-Lauragais
- Trésorier : Mr Mathis MERLAUD, étudiant, de nationalité française et domicilié
20 côte de Negra, 31450 Montesquieu-Lauragais

Assurance

Il est obligatoire pour une association proposant des animations sportives de contractualiser au nom de l'association à une assurance Responsabilité Civile. Plusieurs devis ont été réalisés et il est proposé de souscrire à l'offre proposée par l'agence AXA de Nailloux sous le numéro de devis 0000010876312904.

Délibérations

Suite aux propositions mentionnées ci-dessus et à la lecture des Statuts modifiés, il est procédé à la délibération. Le vote est exprimé comme suit :

| Proposition | Voix obtenues |
|------------------------------------|---------------|
| Modification des Statuts | 6 |
| Contractualisation d'une assurance | 6 |

Pour procès verbal,

Fait à Montesquieu-Lauragais, Le 21 Octobre 2021

Le Président



Le Secrétaire Général

